

Affaire Baraona - arrêt du 8 juillet 1987 = Baraona case : judgment of 8 July 1987.

Registry of the Court, Council of Europe - De l'influence (néfaste) de la diplomatie sur le droit pénal international français : à propos de l'arrêt Ivan du 8 décembre 2009, par Jonathan Quiroga

Description: -

- Architecture -- Psychological aspects.

Lost architecture.

Architecture -- Conservation and restoration.

Buildings -- Remodeling for other use.

Architecture, Modern -- 20th century.

Quintets (Oboe, harp, violin, viola, violoncello)

Agriculture -- Russia.

Due process of law -- Portugal.

Equality before the law -- Portugal.

Baraona, Joachim, -- 1930- -- Trials, litigation, etc. Affaire Baraona - arrêt du 8 juillet 1987 = Baraona case : judgment of 8 July 1987.

- Monografías del Museo Nacional de Ciencias Naturales -- 17.

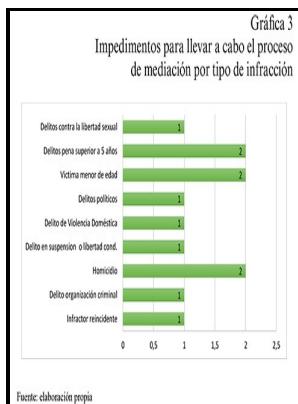
Monografías / Museo Nacional de Ciencias Naturales, Consejo Superior de Investigaciones Científicas -- 17

Publications of the European Court of Human Rights. Series A,

Judgments and decisions -- 122 Affaire Baraona - arrêt du 8 juillet 1987 = Baraona case : judgment of 8 July 1987.

Notes: Text in English and French on opposite pages numbered in duplicate.

This edition was published in 1987



Filesize: 55.104 MB

Tags: #AFFAIRE #BARAONA #c.
#PORTUGAL

CEDH, AFFAIRE IATRIDIS c. GRECE (ARTICLE 41), 19 octobre 2000, 31107/96

Cependant, quelques semaines plus tard, le requérant avait été inculpé du délit d usage de faux papiers d identité et arrêté en vue d une expulsion par les autorités françaises, qui l avaient immédiatement reconduit à la frontière franco-suisse. Défini le plus étroitement par ces derniers comme le seul défaut de voie de recours interne accessible aux étrangers, il résultait pour les premiers de tout acte ou omission émanant des organes de l Etat chargés de rendre la justice.

AFFAIRE BARAONA c. PORTUGAL

Ce critère exige que toute loi soit suffisamment précise pour permettre au citoyen en s entourant au besoin de conseils éclairés de prévoir, à un degré raisonnable dans les circonstances de la cause, les conséquences de nature à dériver d un acte déterminé» Id Id Voir les développements sur ce point, partie Arrêt Svipsta c. Dans le même sens, l analyse de la jurisprudence montre que l application du droit interne par le juge national doit également être contrôlée au regard des principes généraux du droit.

EUR

Cet argument doit néanmoins être écarté, parce qu il résulte à la fois d une conception erronée du jugement manifestement injuste, et d une conception erronée de la responsabilité internationale de l Etat pour violation de l obligation de protection judiciaire des étrangers, ce que les travaux de codification du droit de la responsabilité des Etats pour faits internationalement illicites ainsi que la jurisprudence contemporaine permettent de démontrer.

La Cour note que le requérant a conclu avec ses conseils un accord concernant les honoraires de ceux-ci, qui se rapprocherait d'un accord de quota litis. Guatemala fond , 25 novembre 2003, Série C, n 101, 201. La règle de l'épuisement des voies de recours internes en théorie et en pratique, Marseille, Moullet, 1952, p Affaire des Biens britanniques au Maroc espagnol, Espagne c.

CURIA

Pologne, 26 août 2000, Rec IX. Rolv RYSSDAL Président Pour le Greffier Jonathan L. Pays-Bas, , A-87, Voir l arrêt Le Compte, Van Leuven et De Meyere c.

Université Panthéon

Arrêt de la Cour du 8 avril 1976. Certains auteurs ont en effet considéré qu'un Etat ne saurait être tenu pour responsable des décisions judiciaires internes lorsque celles-ci sont «uniquement» non conformes au droit interne, parce qu'il s'agirait alors pour le juge international de vérifier la seule régularité interne d'une décision de justice, et non de contrôler l'application du droit international, alors que l'exercice du pouvoir d'interprétation et d'application de ce droit interne appartient exclusivement au juge interne. Il n'en va pas de même pour le droit de la protection des droits de l'homme où, au contraire, la protection accordée aux justiciables leur attribue un droit au procès équitable qui semble exclure le déni de justice substantiel comme forme de déni de justice.

CEDH, AFFAIRE IATRIDIS c. GRECE (ARTICLE 41), 19 octobre 2000, 31107/96

Ainsi, si l'on considère que le droit interne prime sur le droit international, la reconnaissance d'une juridiction internationale est impossible : notre hypothèse est donc inconcevable dans la théorie moniste à 23 STOLL J. Dans ce cas, il ne fait pas de doute que le juge international contrôle la légitimité internationale de la décision judiciaire sans empiéter sur les compétences du juge national en constatant la non-conformité de cette décision à une obligation internationale. Or ce fait internationalement illicite est polymorphe, et l'on peut, à titre didactique, en distinguer les différentes formes, dont le déni de justice substantiel.

Université Panthéon

Royaume-Uni, 21 février 1975, A 32 appliqués en l'espèce d'une manière compatible avec la présomption d'innocence et plus généralement avec la notion de procès équitable» 35. Révélé par l'utilisation de certaines formes et permettant la mesure de comportements et de situations en termes de normalité, le standard «permet une régulation permanente du système juridique par le biais de la délégation de pouvoir normatif qu'il opère en laissant à l'autorité qui applique la règle de droit ainsi formulée le pouvoir de l'actualiser» 185. République Fédérale d'Allemagne et République Fédérale d'Allemagne c.

Related Books

- [Geometric isomer discrimination capabilities of serine proteases](#)
- [História da cartografia na obra do 2.' Visconde de Santarém - exposição cartográfica](#)
- [Obshchestvennye formy upravlenija proizvodstvom - problemy, istorija sovremennost'](#)
- [Reports to the Cabinet \(1920-1925\).](#)
- [The book of the words of Tobit](#)